

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

SCRUTIN DES 4 ET 11 FEVRIER 2020

COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Je soussigné(e),

Nom usuel :.....BUCHS

Nom patronymique :.....

Prénom(s) :.....ARNAUD

Nom éventuel de l'appartenance ou soutien dont la liste bénéficie :

Déclare être candidat(e) à un siège de représentant pour la commission scientifique de l'IEP de Grenoble pour le collège :

1^{ER} collège enseignant

2^{EME} collège enseignant

3^{EME} collège doctorants et post-doctorants

Fait àGRENOBLE....., le27/01/2020.....

Signature :



Annexe : Profession de foi.

À Grenoble,
le 27 janvier 2020

Candidature à la commission scientifique de Sciences Po Grenoble Profession de de foi

Chère.s collègues,

Par la présente, j'ai le plaisir de présenter ma candidature pour le renouvellement de la Commission scientifique de Sciences Po Grenoble. La Commission scientifique est incontournable pour définir de façon collégiale et démocratique la politique scientifique de l'établissement. Elle joue un rôle important lors des recrutements des collègues, du suivi de l'évolution des carrières et contribue aux liens entre enseignement et recherche. Aussi, je souhaiterais pouvoir m'investir et contribuer à l'action collective indispensable au bon fonctionnement de l'établissement.


À ce titre, ma candidature à la Commission scientifique repose sur trois engagements principaux.

Premièrement, un engagement de représentativité qui consiste à garantir la pluralité disciplinaire caractéristique de Sciences Po Grenoble, et qui en fait sa force. La Commission scientifique joue un rôle prépondérant lors des recrutements et du suivi des carrières des collègues (classement pour l'attribution des CRCT, etc.) et doit donc s'assurer d'une équité disciplinaire, gage d'une pluri-, voire d'une inter-, disciplinarité robuste.

Deuxièmement, un engagement pour intensifier les liens entre l'enseignement et la recherche, mais également avec la société civile. Il s'agit d'encourager la fertilisation croisée entre la recherche et l'enseignement, et d'accentuer la communication autour des recherches menées par les membres de l'établissement : point fort de l'établissement, la recherche est également un vecteur de rapprochement entre le monde académique et la société civile. L'objectif est de densifier les liens entre les chercheurs.ses, les enseignant.e.s, les enseignant.e.s chercheurs.ses, l'administration, les étudiant.e.s et les citoyen.ne.s, via l'organisation de manifestations scientifiques notamment, et la représentation de l'établissement lors d'événements scientifiques.

Troisièmement, un engagement d'ouverture au dialogue nécessaire pour appréhender au mieux la complexité des enjeux locaux, nationaux et internationaux et pouvoir y répondre le plus finement possible. Il s'agit notamment de réfléchir collectivement à la manière dont Sciences Po Grenoble se positionne vis-à-vis de la politique scientifique du site, ou encore à la manière dont les évolutions réglementaires en cours et à venir seront mises en place au sein de l'établissement. En effet, le bon fonctionnement de la Commission recherche implique un dialogue serein et bienveillant, afin de garantir le lien entre les collègues.

En espérant susciter votre adhésion, je vous remercie par avance chère.s collègues pour votre attention.

 Arnaud Buchs